

plus, portant intérêt à 2 p. 100 pour un ou deux ans, à 2½ p. 100 pour trois ou quatre ans et 2½ p. 100 pour cinq ans. Les émissions globales effectuées au 31 décembre 1947 se chiffrent par \$1,029,477 dont \$204,137 en certificats à demande et \$825,340 en certificats à terme.

En outre, 44 succursales de la Trésorerie provinciale, établies dans la province, acceptent des dépôts d'épargne. Le total de ces dépôts au 31 décembre 1947 s'élève à \$12,044,252, formé de \$8,036,003 portant un intérêt de ½ à 1½ p. 100 et payables sur demande et de \$4,008,249 portant un intérêt de 1 à 2 p. 100 et payables un an après le dépôt.

Caisses de petite économie.—La loi des caisses de petite économie (S.R.C., 1927, ch. 13) pourvoit à l'institution de caisses destinées à encourager la petite économie chez la gent écolière, bien que les avantages offerts par ces caisses ne soient pas limités aux enfants. La seule caisse établie en vertu de cette loi est la *Penny Bank* d'Ontario, mais ses opérations sont suspendues en février 1943 afin de permettre aux écoliers d'acheter plus de timbres et de certificats d'épargnes de guerre. A la fin d'avril 1948, le Parlement fédéral est saisi d'une mesure visant à liquider la banque et à abroger la loi des caisses de petite économie.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et agissant maintenant en vertu d'une charte de 1871, comptait, le 31 mars 1948, un capital versé et une réserve au montant de \$6,000,000, des dépôts d'épargne au montant de \$147,837,937 et un passif global de \$155,013,575. L'actif global s'élève à \$154,955,395, dont \$125,000,000 environ en obligations fédérales, provinciales et municipales. La Caisse d'Économie de Québec, fondée en 1848 (sous le nom de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec), sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, légalement constituée par une loi de la Législature canadienne en 1855 et, plus tard, pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, comptait le 31 mars 1948 des dépôts d'épargne au montant de \$22,265,849, un capital versé et une réserve au montant de \$3,000,000 et un actif global de \$26,856,548.

Le tableau 23 donne les dépôts d'épargne de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et de la Banque d'Économie de Québec, pour les années terminées le 31 mars 1934-1948.

23.—Dépôts à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et à la Banque d'Économie de Québec, années terminées le 31 mars 1934-1948

NOTA.—Les chiffres de 1868-1926 figurent aux pp. 847-848 de l'*Annuaire* de 1926 et ceux de 1927-1933, à la p. 1012 de l'édition de 1946.

Année	Dépôts	Année	Dépôts	Année	Dépôts
	\$		\$		\$
1934	66, 673, 219	1939	81, 566, 754	1944	103, 276, 757
1935	66, 496, 595	1940	79, 838, 963	1945	122, 574, 697
1936	69, 665, 415	1941	76, 391, 775	1946	146, 584, 525
1937	73, 450, 133	1942	74, 386, 412	1947	153, 137, 545
1938	77, 269, 433	1943	84, 023, 772	1948	170, 103, 783

Syndicats de crédit*.—Le crédit coopératif a été introduit en Amérique du Nord en 1900 lorsque M. Alphonse Desjardins a établi la première "Caisse populaire" à Lévis (P.Q.). Le mouvement des syndicats de crédit est le plus fort dans